

O'tramontane

du 13 au 18 juillet 2013

REGLEMENT

1 – Organisation

O'tramontane est organisé par 3 clubs Sportif chaque club est responsable de ses organisations :

jours 1 et 2 par le CD 66

jour 3 par le RDPA

jours 4 et 5 par le COORE

L'organisation est fondamentalement attachée au respect absolu des personnes, des biens et de la nature et pourra écarter sans appel tout participant bafouant ces valeurs.

En cas de nécessité ou événement grave, des étapes ainsi que des horaires pourront être modifiés ou supprimés par l'organisation.

En cas de besoin l'organisation pourra décider d'éventuelles neutralisations, elles seront alors comptabilisées et donneront lieu à une modification du temps.

L'organisation a souscrit une assurance responsabilité Civile, conformément à la législation en vigueur. L'équipe organisatrice n'attend que peu de spectateurs , si ce n'est les concurrents eux même. Au maximum 200 spectateurs sont susceptibles d'être présents.

L'organisation s'engage à maintenir sur les lieux de course un service de secours(sécurité civile) doté d'un véhicule afin d'assurer la sécurité des concurrents.

2 – Compétition

O'Tramontane est une compétition de course d'orientation pédestre.

Les 5 courses se déroulent sur 5 journées :

13 juillet : Bolquère

14 juillet : Font Romeu

15 juillet : La quillane

17 juillet : Montbrun des Corbières

18 juillet. : Narbonne

Les compétiteurs déchargent les organisateurs pour tout incident, accident pouvant survenir pendant la manifestation et accepte les risques propres à la pratique de la course d'orientation . En conséquence, à tout moment et quelles que soient les conditions, les concurrents doivent aborder les zones à risque avec le maximum de prudence.

L'organisation se réserve le droit de disqualifier ou de pénaliser un coureur en cas de non conformité et non respect du règlement. Le classement se fait pour chaque étape pour les premiers

de chaque catégorie IOF.

Les départs pour chaque étape seront affichés au centre de course et disponible sur internet, pour chaque circuit les départs se feront toutes les minutes.

Les coureurs sont responsables de l'effacement et du contrôle de leur puce électronique. A la fin de chaque compétition le coureur restera en possession de sa carte, pour des soucis d'équité et de fair play, il vous est demandé de ne pas divulguer d'informations aux autres compétiteurs.

17 circuits sur chaque étape seront proposés . L'organisation se réserve le droit d'en rajouter si nécessaire

nombre de circuits : 17 circuits :

circuit	Catégories H	Catégories D
A	H21	
B	H20 H35	
C		D20 D21 D35
D	H18 H40	
E	Open 1	
F	H45	
G	H50	
H		D18 D40
I	H55	D45
J	H16 H60 H65	
K		D16 D50 D55
L		D60 D65
M	H70+	D70+
N	H14 Open 2	D14
O	H12	D12
P	H10 Open 3	D10
Q	Jalonné	Jalonné

3 opens : avec possibilité de s'inscrire le jour J

3 – Les concurrents

O'Tramontane est ouvert à tous, hommes et femmes majeurs, pour les enfants de moins de 16 ans, la présence d'un membre de la famille lors de chaque étape est obligatoire.

L'inscription se fait en ligne sur le site suivant :

<http://orienteeeringonline.net/ListOfEntries.aspx?ListType=3&CompetitionID=840>

L'organisation se réserve le droit, à tout moment, de limiter le nombre de coureurs et d'arrêter les inscriptions

L'inscription ne sera effective qu'à réception du dossier complet et du paiement.

Les concurrents doivent avoir présenté un certificat médical de non contre indication à la pratique de la «course d'orientation en compétition» de moins d'un an ou une licence FFCO, (ou photocopie contresignée par le concurrent). En absence de certificat médical, le coureur ne sera pas classé.

Tout concurrent participe sous sa propre responsabilité et doit être couvert par une assurance personnelle de responsabilité civile. Le jury se réserve le droit après consultation d'un médecin d'interdire à un concurrent de prendre le départ ou de poursuivre la compétition. Tout remplacement d'un concurrent au cours de l'épreuve est interdit.

Les concurrents doivent respecter impérativement le code de la route, les propriétés privées et la nature.

Toute personne contraint à abandonner doit se rendre jusqu'à la zone d'organisation (départ ou arrivée, point d'assistance médicale) et signaler l'abandon à un membre de l'organisation.

Tout acte de vandalisme, de dégradation ou de pollution (papiers, plastiques ...) sur le parcours de l'épreuve reste sous la responsabilité du concurrent engagé.

Les concurrents ont l'obligation de porter assistance à toute personne qui se trouverait en difficulté.

4 – Tarifs

Pour une étape : adulte 10 €, enfant -20 ans 6 €. jusqu'au 30/04/13

Pour une étape : adulte 12 €, enfant -20 ans 8 €. jusqu'au 31/05/13

Pour une étape : adulte 15 €, enfant -20 ans 11 €. jusqu'au 21/06/13

Quelle que soit la date d'inscription et jusqu'au jour de course circuits open : adulte 10 €, enfant -20 ans 6 € et jalonnés 1€

Paiement : Toutes les inscriptions n'ayant pas été réglées à la date butoir se verront appliquer le tarif suivant.

Remboursements

tout remboursement demandé se verra appliquer une retenue :

15% avant le 21 juin

50% avant le 1er juillet

à partir du 1er juillet, les frais d'inscription ne seront pas remboursés pour tout désistement.

En cas de force majeure, l'organisation se réserve le droit d'annuler une ou plusieurs étapes sans

remboursements des droits d'inscriptions.

5 – Droits à l'image : C.N.I.L.

Les concurrents acceptent sans restriction l'utilisation de toute image et son enregistrés pendant l'événement, sur une période indéfinie.

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant.

Pendant la compétition vous serez filmé ou photographié. Les photos ou films pourront être mis sur notre site www.otramontane.fr

6 – Acceptation du règlement

Les concurrents déclarent accepter le règlement de l'organisation dans sa totalité par le seul fait de s'inscrire.